



Novembre 2016

COMMUNIQUÉ DSNA

Paris-Orly labellisé « Airport-CDM »

Après trois années de travaux, l'aéroport de Paris-Orly a été labellisé « Airport-CDM » le 15 novembre 2016 par Eurocontrol, rejoignant ainsi la vingtaine de grands aéroports européens intégrés au *Network Manager*.

Le concept *Airport-Collaborative Decision Making (A-CDM)* permet d'optimiser le fonctionnement global d'un aéroport grâce à un partage d'informations opérationnelles en temps réel entre les différents acteurs de la plate-forme (gestionnaire d'aéroport, compagnies aériennes, services de la navigation aérienne et météorologique). Il repose sur des outils partagés : à Paris-Orly, l'outil DMAN permet au contrôleur aérien de fluidifier la gestion du trafic au départ sur l'aéroport en pilotant en temps réel les pré-séquences de départ calculées par le système de Gestion Locale des Départs (GLD) utilisé par les agents du Groupe ADP. Cet outil suit l'avancement des opérations d'escale en lien avec les compagnies aériennes.

A l'image de Paris-CDG, l'organisme d'Orly dispose désormais d'un outil performant pour optimiser, en toute sécurité, y compris en situations dégradées, l'utilisation des capacités des pistes entre les vols à l'arrivée et les vols au départ, en tenant compte des contraintes locales. La prédictibilité des charges de trafic sur les secteurs de contrôle des CRNA s'en trouve améliorée au profit de l'ensemble du réseau. Cette organisation opérationnelle, plus solide, contribue aussi à mieux faire respecter les aspects environnementaux liés à l'aéroport, en particulier le couvre-feu de 23h30 à 6 heures.

Ce succès s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de modernisation des infrastructures de l'organisme d'Orly et de son système de gestion du trafic aérien. Il constitue une avancée significative dans le cadre du déploiement du premier projet commun (règlement européen « *Pilot Common Projects* ») piloté par le *SESAR Deployment Manager*.

Je tiens à féliciter l'ensemble des équipes techniques et opérationnelles de la DSNA impliquées dans ce projet, ainsi que ses partenaires. Les prochains aéroports français à être équipés d'une structure CDM seront Lyon et Nice.

Maurice GEORGES
directeur des services de la Navigation aérienne



Contact : François RICHARD-BÔLE /// 01 58 09 48

